

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2017

Présents : Mmes : Me TOUPET Line , COPIT Sabrina, Me VERNEL LYDIE

MM : BERJOT Christophe, DELANGE Pascal, OUDART Jean-Marie, BELLANGER Benoit, GERVAISE Francis, FACEMAZ Ferdinand, Mr MONCHY Jean-Claude, PLESSIEZ Grégory

Absents excusés : LHOTELAIN Joanne Donne pouvoir à BERJOT Christophe

A été nommée secrétaire : Mr DELANGE

Approbation du dernier compte rendu à l'unanimité

Ordre du jour

- Travaux de voirie-réseaux
 - * Grande Rue
 - * Rue de la Gare
- Point sur le transfert de compétences à la communauté de communes
- Remboursement d'emprunt
- Bilan des différentes commissions communales
- Régime Indemnitare
- Point sur les animations de Noël
- Diverses délibérations
- Questions diverses

TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX

Grande Rue et Rue de la Gare

Le Conseil Municipal s'engage à gérer et entretenir les équipements et infrastructures qu'il réalise dans l'emprise départementale pour les travaux Rue de la gare et Grande rue et autorise le Maire à signer la convention avec le Département
Vote : 12 voix pour

Grande rue :

Exposé de l'avancement des travaux Côté Nord et des différents problèmes rencontrés avec certains riverains. Le Maire précise que le projet est adapté pour garantir un maximum de sécurité pour les usagers et riverains et que le stationnement en bordure de route n'est pas une obligation après vérification auprès des services départementaux.

Côté Sud une subvention de 18 750 € a été allouée par le département pour la réalisation des travaux,
La consultation d'entreprises doit être lancée prochainement, (en attente du cahier des charges), les travaux devraient débiter au 1^{er} semestre 2018.

Rue de la Gare :

Exposé sur les démarches entreprises pour ce projet

Réseau d'eau

Demande de subvention effectuée auprès de l'agence de l'eau pour le réseau d'eau sans retour à ce jour. Le Maire demande au CM de se prononcer sur la réalisation des travaux pour le 1^{er} semestre 2018 en l'absence de subvention (Coût inférieur à 90 000€ HT). Le CM donne son accord pour cette réalisation.

PUBLICATION TRAVAUX

Le CM adopte (conformément au texte en vigueur) la méthode pour la publication des appels à candidature pour les travaux dont les estimations se trouvent en dessous de 90 000 € HT sous forme d'affichage, d'inscription sur le site internet de la commune.

Vote 12 voix pour

Point sur le transfert des compétences à la communauté de communes

Plusieurs délibérations seront à prendre en début d'année 2018 suite au conseil de communauté de communes qui doit avoir lieu le 19 décembre 2017.

Les compétences GEMAPI, Assainissement, et Complexe Sportif route de Montigny seront transférées au 1^{er} janvier 2018 à la communauté de communes.

Prix de l'eau/ Assainissement

Le Maire propose au CM de ne pas augmenter le prix de l'eau et assainissement en 2018

Les redevances pollution et modernisation réseau de collecte sont fixées et reversées à l'agence de l'eau.

Synthèse tarif eau et redevances 2018:

- Eau 1.10€/m³
- Abonnement 20€/semestre
- Redevance pollution 0.35€/m³

Synthèse tarif assainissement 2018

- Redevance modernisation réseau de collecte 0.233€/m³
- Redevance Assainissement 1.00€/m³

Vote : 12 voix pour

Participation à l'assainissement collectif

le Maire propose le maintien de la participation à l'assainissement collectif à 4450 € pour le raccordement des constructions nouvelles ainsi que les constructions existantes à raccorder.

Le recouvrement de la participation, dont le fait générateur est la date de raccordement au réseau d'assainissement des eaux usées, sera exigible à compter du raccordement effectif de la construction au réseau public. Il aura lieu par l'émission d'un titre de recette.

Vote : 12 voix pour

Adhésion Service d'Assistance Technique pour l'Assainissement

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide :

- de demander l'adhésion au Service d'Assistance Technique dans les domaines de l'assainissement,
- d'approuver le projet de convention et d'autoriser le Maire à signer la convention qui fixera le contenu, les modalités techniques et financières de l'intervention du Conseil départemental ou de son prestataire,
- de s'engager à porter au budget le montant de la rémunération correspondant aux missions retenues.

Vote : 12 voix pour

BILAN DES COMMISSIONS

Travaux

- Les travaux du réseau d'eau place de la mairie sont terminés
- La pose de tarmac aux abords de la mairie est en cours
- Le chemin de la Crête Mouton est érasé
- Problème d'humidité venant de la cave, hall d'entrée appartement 3 rue du pré Waguët

Réorganisation des commissions animation et culture en cours

POINT SUR LES ANIMATIONS DE NOEL

Présentation du programme et de l'affiche concernant l'animation du 9 décembre.

Le Maire demande à l'ensemble du Conseil Municipal une réflexion pour redynamiser l'association « Jeunesse Pixienne »

Point sur les commerces

• BOUCHERIE

Après différentes tractations auprès de l'ancien boucher il n'y a aucune issue de rachat du bâtiment. De ce fait le Maire propose au CM d'aménager l'ancienne salle de tri en commerce de boucherie. Cet aménagement sera supporté par la commune dans le cadre de la sauvegarde d'un commerce, le loyer sera calculé en fonction de la charge de l'investissement qui sera supportée par la commune. Le CM accepte cette proposition de principe pour l'avancement du dossier

Vote : 12 voix pour

• 8 A HUIT

Après fermeture du magasin, plusieurs personnes ont candidatées auprès du Groupe Carrefour pour reprendre cette structure, une ouverture de commerce de proximité est prévue courant 2018.

• BATIMENT CRCA

Suite à l'acquisition récente de ce bâtiment, une demande d'artisan coiffure et esthétique est faite pour le Rez de chaussée, la communauté de communes ayant la compétence économique s'engage à aménager le site.

Le reste du bâtiment pourrait être aménagé par la commune avec une vocation de bureau et/ou logement éventuellement. Pour le bon déroulement des démarches le CM approuve ces nouvelles destinations donne pouvoir au Maire pour mener ces négociations.

Vote : 12 voix pour

ACHAT MATERIEL

Le CM décide l'achat de 2 tonnelles buvettes pour les différentes animations dans la commune.

Vote : 12 voix pour

PRESENTATION DU PROJET PARCOURS DE SANTE

Réflexion en cours

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE SPL-XDEMAT

Renouvellement de la convention de prestations intégrées

Vu le Code général des collectivités territoriales en ses articles L. 1524-1, L. 1524-5 et L. 1531-1,

Vu les statuts et le pacte d'actionnaires de la société SPL-Xdemat,

Vu le projet de convention de prestations intégrées,

Le Conseil Municipal, après examen, décide

- d'approuver le renouvellement à compter du 1^{er} janvier 2018, pour 5 années, de la convention de prestations intégrées entre la Collectivité et la société SPL-Xdemat, afin de continuer à bénéficier des outils de dématérialisation mis par la société à la disposition de ses actionnaires,
- d'autoriser M. le Maire à signer la convention correspondante
- d'approuver sa représentation au sein du Conseil d'administration, par la personne désignée à cet effet, par les actionnaires, membre de l'Assemblée spéciale du département auquel la Collectivité appartient, après les dernières élections municipales, pour exercer en leur nom, un contrôle conjoint sur la société.

Vote : 12 voix pour

Convention d'archivage électronique au service d'archivage électronique du Département des Ardennes

Le CM accepte et autorise le Maire à signer la convention d'archivage électronique du Département des Ardennes.

Vote : 12 voix pour

LOCATION HABITATION 3 GRANDE RUE

Le CM donne tous pouvoirs au Maire pour la location d'une habitation au 3 grande rue, décide de faire quelques petits travaux au préalable.

Vote : 12 voix pour

SNCF

Le Maire informe le CM de sa réunion avec la SNCF

Entre avril et octobre 2018 , la SNCF va réaliser des travaux importants de renouvellement de voie ferrée entre Charleville et Reims. Sur le secteur de Poix-Terron les travaux sont prévus entre juin et septembre 2018.